

23 mar 2017 -15:27

Appartient à Conseil des ministres du 23 mars 2017

Mesures de lutte contre la fraude fiscale - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre des Finances chargé de la Fraude fiscale Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un avant-projet de loi portant des mesures de lutte contre la fraude fiscale.

Cet avant-projet, adapté à l'avis du Conseil d'Etat, comprend des mesures visant à se conformer aux prescriptions internationales établies par le Forum Mondial sur l'échange de renseignements à la demande d'un Etat partenaire. Il vise également à améliorer les règles en matière de la TVA concernant la saisie conservatoire.

L'avant-projet est soumis à la signature du Roi, en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>